

Commune de Genolier Conseil communal

A tous les membres du
Conseil Communal de
Genolier

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 26 novembre 2013

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Mercredi 4 décembre 2013 à 18 h 30 AU PAVILLON

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 28 octobre 2013
3. Communications du Président
4. Communications municipales
5. Dépôt et examen du préavis No 37/2013 relatif au budget 2014
6. Dépôt et examen du préavis No 38/2013 concernant une demande d'autorisation de vendre la parcelle n° 56, de 1'378 m² à la Chèvrerie, située sur la commune d'Arzier

7. Communication des dates des séances du Conseil communal pour 2014

8. Divers et propositions individuelles

Vous serez attentif que l'heure de la séance est avancée, car nous vous rappelons que, cette dernière séance de l'année, sera suivie de la traditionnelle fondue offerte par la Commune de Genolier.

Vous trouverez en annexe un bulletin d'inscription que vous voudrez bien, pour des questions d'organisation, nous vous remercions de retourner sans délai.

Annexes :

- Procès-verbal de la séance du 28 octobre 2013
- Préavis No 37 et 38 accompagnés des rapports des commissions déjà rendus
- Bulletin d'inscription pour la fondue

ENVOI à :

- Mmes et MM. les Conseillers communaux

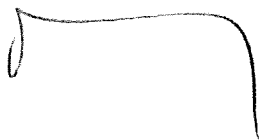
COPIES à :

- Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Correspondant La Côte, Genolier.
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon

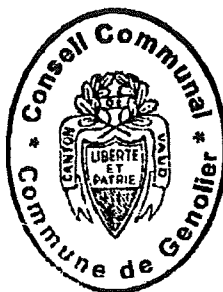
Uniquement convocation : - Nyon Région Télévision, Mme Roselyne Grob ,Rue de Rive 21,1260 Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président



Denis Matthey



Le secrétaire



Pierre-Alain Zufferey